



Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

François Pennors <francois.pennors@orange.fr>

4 mai 2023 à 17:41

À : Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Bonjour,

Suite à notre communication téléphonique je vous donne l'autorisation à votre cabinet et fournisseurs partenaires à accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques;

Dans l'attente de vos proposition, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

BON POUR ACCORD

EARL de le FONTAINE MENARD -

Gérante : PENNORS Josiane

Le 04/05/2023 à 15:16, Pierre-louis tettamanti a écrit :

Suite à notre échange téléphonique voici la demande d'ACD.

Pour rappel, notre étude ne vous engage à rien et ne vous coûtera rien.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

-14523299533495

Relatif au SIREN :

-837510635

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention

"BON POUR ACCORD"

Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.
Cordialement,

Pierre-Louis TETTAMANTI
Consultant en Énergie



pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr
07.57.90.34.09
www.dune-energie.fr

